

Affaire T-59/89

Wolfdieter Graf Yorck von Wartenburg contre Parlement européen

« Radiation »

Ordonnance du Tribunal (cinquième chambre) du 29 janvier 1990 25

Sommaire de l'ordonnance

*Procédure — Comparution personnelle des parties — Objet — Règlement amiable du litige
[Règlement de procédure, art. 45, § 2, sous a)]*

ORDONNANCE DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE (cinquième chambre) 29 janvier 1990 *

Dans l'affaire T-59/89,

Wolfdieter Graf Yorck von Wartenburg, ancien agent temporaire au Parlement européen, domicilié Clos de Parnasse 3-4, Bruxelles, représenté par M^e Victor Elvinger, avocat au barreau de Luxembourg, ayant élu domicile à Luxembourg en l'étude de M^e Elvinger, 4, rue Tony Neuman,

partie requérante,

* Langue de procédure: le français.